



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

le 25 Juin 2002, à 20 H,

le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. CORRE Yves Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 10

Propriété CARIOU

Date de convocation du Conseil municipal : 20;06;02

au village de

PRÉSENTS : MM. L'ensemble des Conseillers Municipaux

"Nestavel-Bras"

à l'exception de :

ABSENTS : MM. MOCAER Sandrine, excusée.

M. MANAC'H Alexis

a été élu secrétaire.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal,

Une partie de la propriété "CARIOU", située au village de Nestavel-Bras, empiète sur le domaine public, néanmoins la Commune ne s'oppose pas à la vente de cette propriété, mais demande en contrepartie aux propriétaires du pavillon de lui céder une fraction de la parcelle B64. Il s'agit de celle actuellement occupée par une portion de la chaussée desservant les propriétés voisines.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré autorise le Maire à signer tous documents nécessaires à cette négociation.

Fait à BRENNILIS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Y. CORRE.

